



# La colline de Rougemont

Une promenade avec dénivelées et panoramas, entre la colline de Rougemont et le bourg perché de Vichères, séparés par la tortueuse vallée de la Berthe.

**1** Du parking, passer devant la mairie et monter par la D 371.3. Emprunter à droite le chemin bordé de haies sur 100 m (*vue sur Rougemont*), puis descendre à droite (*vue sur le manoir de la Manorière*). À la croix, tourner à droite, puis suivre la D 112.1 à droite.

**2** Avant le cimetière, descendre à gauche, franchir la Berthe, puis emprunter à gauche la D 371.4. Monter par la route à droite. À l'entrée de La Borde-aux-Mérelles, gravir la petite route à droite ; elle se prolonge en chemin. Continuer par la D 371.3 à gauche pour rejoindre Rougemont.

**3** Monter sur la colline pour voir le panorama sur Argenvilliers (*panneau informatif sur les couleurs du bâti traditionnel ; en haut : oratoire avec indication des directions de villes de pèlerinage*). Faire demi-tour et reprendre à gauche la D 371.3, puis descendre à droite vers la Rousselière et passer la ferme du Boulay.

**4** Au réservoir, descendre par le chemin creux à droite.

**5** Continuer à droite par le chemin qui longe la Berthe (*cascade du moulin Guillaume*).

> Variante : si le chemin qui longe la Berthe est inondé, prendre le chemin à gauche qui monte vers Le Tartre. Avant cette ferme, tourner à gauche sur la route puis à droite vers la Houdemerie, descendre par le chemin à Chauveau.

**6** À Chauveau, suivre la vallée et rejoindre l'Épinay.

**7** Au lavoir communal (*table de pique-nique*), descendre à gauche, contourner le plan d'eau par la gauche, traverser la rivière sur une passerelle de bois. Arriver devant une stèle commémorant un aviateur abattu.

> Variante offrant une belle vue sur Vichères : tourner à gauche puis à droite. Après une forte montée, tourner à droite (*vue sur le village*). Redescendre par le sentier à droite et retrouver la stèle.

À la stèle, tourner à droite, arriver place de la Gare. Monter à gauche par la voie en sens interdit. Graver les marches du square de la Treille

(ou ruelle de la Soif), contourner l'église Notre-Dame (*plaques explicatives, panneau identitaire communal*) en utilisant les marches et arriver au parking.



VUE SUR VICHÈRES / osson D.C./www